



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Martinique : emploi

Question écrite n° 49659

Texte de la question

M. Pierre Petit appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les graves difficultés que rencontre le département de la Martinique en matière d'emploi. La persistance de la crise de l'emploi dans ce département conduit de nombreux chômeurs à s'orienter vers la création d'entreprises. Ces personnes, qui ne disposent que de leur savoir-faire, ne peuvent concrétiser leurs projets qu'avec le concours d'un financement public. Ainsi, l'ACCRE (Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) constituait un apport efficace sinon essentiel pour le montage financier de ces projets. Malheureusement, cette aide a été supprimée, ce qui rend impossible l'aboutissement de nombreux projets d'entreprises présentes à la direction départementale du travail et de l'emploi. Aussi il lui demande quelles mesures il entend prendre pour venir en aide aux chômeurs créateurs d'entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Petit Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49659

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1311